

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS D'APPLICATION

COC-308B/2016

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ALBANIE	Rapports annuels / Statistiques: Aucune donnée de prise et d'effort ou donnée de taille de tâche II n'a été reçue. Le rapport annuel contient des données de 2014.	L'Albanie s'emploie à améliorer la collecte de données.	La Commission va envoyer une lettre sur les problèmes de déclaration, y compris pour solliciter une clarification et des actualisations, le cas échéant, pour s'assurer que le rapport annuel de 2015 contient les informations requises pour 2015.	Rapports annuels / Statistiques: Aucun rapport annuel soumis (1e et 2e parties). Pas de formulaire de la flottille de pêche de tâche I T1FC reçu. Aucune STATISTIQUE quelle qu'elle soit pour 2015 n'a été déclarée en 2016. Seul le tableau récapitulatif (1e partie) a été soumis tardivement en novembre.	<u>L'Albanie a récemment restructuré ses fonctions. Elle fera preuve de ponctualité l'an prochain.</u>	

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS D'APPLICATION

COC-308B/2016

<p>Mesures de conservation et de gestion : 14-04 : plan de pêche reçu après la date limite de présentation.</p>		<p>Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.</p>	<p>Mesures de conservation et de gestion : Pas de soumission de la liste MED-SWO de navires autorisés et pas de rapport de fermeture (Rec. 13-04); Rec. 14-04, paras 19 & 52 : soumission tardive de navires de capture E-BFT; soumission tardive du rapport de mise en oeuvre 14-04. Rapport annuel BCD soumis tardivement, Rec. 11-20.</p>	
<p>Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.</p>			<p>Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement. <u>Capture excédentaire de EBFT en 2015.</u></p>	
<p>Autres questions : Aucune réponse n'a été apportée à la lettre de préoccupation. Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) présentés sous la cote COC-305.</p>			<p>Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT contenus dans le COC-305. <u>L'UE a fait savoir qu'elle n'avait reçu aucune réponse au rapport d'inspection (Rec. 14-04). Annexe 7).</u></p>	

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ALGERIE	Rapports annuels/Statistiques	L'Algérie mène une enquête sur tous les cas de PNC et prend les mesures nécessaires chaque fois qu'un incident se présente afin d'éviter que la situation ne se reproduise.	Aucune mesure nécessaire	Rapports annuels/Statistiques		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-13, paras 5bis/5tris: numéro INR manquant (OMI ou autre) pour 1 navire.		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : <u>Capture excédentaire de EBFT en 2015.</u>		
	Autres questions : rapports sur des PNC et explications inclus dans le COC-305.			Autres questions : Rapports PNC et explication contenus dans COC-305.		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ANGOLA	Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel non soumis. Caractéristiques des flottilles ou données de taille de tâche I non soumises.	Des données artisanales ont été présentées. Des informations complètes seront présentées ultérieurement. Aucun navire de plus de 20 m.	Lettre sur les problèmes de déclaration.	Rapports annuels/Statistiques : Le tableau récapitulatif de la <u>Ie partie et le tableau récapitulatif de la II partie sont</u> absents du rapport annuel.	A informé le Secrétariat en novembre : nous n'avons pas envoyé auparavant les tableaux d'application car nous n'avons pas de navires nationaux pour la pêche de thonidés. En conséquence, nos captures sont considérées comme zéros (0,0). Les espèces de thonidés en	
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.		Mesures prises par la CPC : pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.	Angola ont été capturées par des navires affrétés sous pavillon étranger.	
	Autres questions: Aucune réponse n'a été apportée à la lettre de préoccupation. Une réponse à la lettre d'interdiction relative aux prises de 2013 a été apportée tardivement/pendant la réunion.			Autres questions:		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
BARBADE	Rapports annuels/Statistiques: Première partie du rapport annuel reçue tardivement.	N'était pas présent à la réunion.	Lettre sur le plan de gestion du N-SWO et absence de réponse à la lettre de 2014 sur l'interdiction de rétention de certaines espèces en 2015 en vertu de la Rec. 11-15.	Rapports annuels/Statistiques:		
	Mesures de conservation et de gestion: Rec. 13-02 - Plan de gestion des pêcheries d'espadon du Nord non reçu en 2015.		Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion: Pas de plan N-SWO reçu (Rec. 13-02)		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : <u>Surconsommation de makaire bleu : 33 t.</u>		
	Autres questions : Aucune réponse n'a été apportée à la lettre d'interdiction relative aux prises de 2013.			Autres questions :		

	2015			2016			
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>	
BELIZE	Rapports annuels/Statistiques: Tableau récapitulatif de la IIe partie reçu tardivement. Données de taille de tâche II soumises dans le mauvais format.		Lettre sur demande d'autorisation des navires à caractère rétroactif, la déclaration et pour solliciter des informations concernant la pêche potentielle d'un navire dont l'autorisation avait expiré.	Rapports annuels/Statistiques:			
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-13/14-10 et 12-06 : Déclaration de changements/mises à jour de navires sur les listes de P20m et navires de charge avec des dates de début de plus de 45 jours avant la notification. Plan de gestion des pêcheries d'espadon du Nord non reçu en 2015	Le Belize a indiqué que son processus de renouvellement des permis est en cours de modification.	Mesures prises par la CPC: Le Belize a répondu à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :			
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :			
	Autres questions: ROP-transbordements : Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) présentés sous la cote COC-305 .	Le Belize a expliqué que le carnet de pêche ne se trouvait pas dans le navire et qu'un problème administratif était survenu.		Autres questions: ROP-transbordement : rapport PNC contenu dans COC-305.	Le Belize a expliqué que le carnet de pêche n'était pas dans le navire et qu'il s'agissait d'un problème administratif.		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
BRÉSIL	Rapports annuels/Statistiques: Tableau récapitulatif scientifique de la Ière partie du rapport annuel reçu tardivement. Tableau récapitulatif de la IIe partie reçu tardivement. Caractéristiques des flottilles ou données de taille de tâche I non soumises.	Le Brésil a indiqué qu'il devait avant tout clarifier ses données et qu'il les enverra ensuite au SCRS.	Lettre sur la déclaration (mais constatant une amélioration) et demande d'autorisation des navires à caractère rétroactif.	Rapports annuels/Statistiques: Tableau récapitulatif (section 3) absent du rapport annuel. Les tableaux récapitulatifs du rapport annuel contiennent plusieurs cellules vides ou "N/A", sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion : 13-13/14-10 et 14-01 : Inscription rétroactive de navires (listes de P20 m et/ou liste TROP), comprenant un navire inactif d'une année antérieure. Rec. 13-02 : Plan de gestion des pêcheries d'espadon du Nord non reçu en 2015.	Le Brésil a reconnu que la non-soumission du plan sur l'espadon du Nord était récurrente.	Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion : 13-13/14-10 & 14-01/15-01 : immatriculation rétroactive de navires de "+20 m & TROP" ; aucun plan N-SWO reçu (Rec. 13-02).	<u>Le Brésil a connu une profonde restructuration et une réduction des effectifs au sein du département des pêcheries. Il s'engage à faire preuve de ponctualité à l'avenir.</u>	
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.	Le Brésil a communiqué que le résumé n'avait pas été soumis car les navires se trouvaient au port et n'étaient pas actifs.		Quotas et limites de capture :		
	Autres questions : Rapport récapitulatif sur l'affrètement non reçu (Rec. 13-14).			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
CANADA	Rapports annuels/Statistiques		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques : Soumission tardive du rapport annuel (2e partie) qui a été reçu après le rappel (4 jours de retard).		
	Mesures de conservation et de gestion : Tableaux d'application reçus tardivement. Données incomplètes dans des BCD et numéro d'identification unique non correct, Rec. 11-20.			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
CABO VERDE	Rapports annuels/Statistiques.			Rapports annuels/Statistiques.	Les tableaux récapitulatifs du rapport annuel contiennent plusieurs cellules vides ou "N/A", sans explication.	
	Mesures de conservation et de gestion :		Aucune mesure nécessaire.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
CHINE, République démocratique	Rapports annuels/Statistiques		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Possible surconsommation de N-SWO.	<u>Elle suivra les règles de remboursement et s'efforcera d'éviter les surconsommations à l'avenir.</u>	

	Autres questions : ROP-transbordement : rapports sur des PNC et explications inclus dans le COC-305 .	La Chine a expliqué qu'une formation visant à apprendre à remplir les carnets de pêche et à identifier les espèces de requins est en cours de réalisation.		Autres questions : ROP-transbordement : rapport PNC et explications contenus dans COC-305. <u>Le Japon a sollicité des informations sur les espèces débarquées en vertu de la Rec. 12-06. Le Sénégal a informé le Secrétariat en février 2016 d'un rapport d'inspection au port d'octobre 2015 faisant état d'une apparente infraction (cf. COC-307/16).</u>		
--	---	--	--	---	--	--

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
CÔTE D'IVOIRE	Rapports annuels/Statistiques:		Lettre concernant l'exigence de présenter un plan de gestion des pêcheries de l'espadon du Nord.	Rapports annuels/Statistiques: Soumission tardive du rapport annuel (2e partie) et sans tableau récapitulatif pour 2e partie. Les tableaux récapitulatifs du rapport annuel (1e partie) contiennent plusieurs cellules vides ou "N/A", sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion : Plan de gestion des pêcheries d'espadon du Nord non reçu en 2015.	La Côte d'Ivoire a expliqué que, vu que sa pêche est artisanale, elle ne devait pas présenter de plan de gestion de l'espadon du Nord.	Mesures prises par la CPC: a répondu à la lettre du COC déclarant les insuffisances (cf. COC-309A).	Mesures de conservation et de gestion : Aucun plan N-SWO reçu (Rec. 13-02). Soumission tardive des données du document statistique, Rec. 01-22.		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		

	Autres questions : Une réponse a été apportée à la lettre d'interdiction relative aux prises de 2013 pendant la réunion.			Autres questions :		
--	--	--	--	---------------------------	--	--

2015			2016		
<i>Questions potentielles de non application -2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
CURAÇAO	Rapports annuels/Statistiques : Tableau récapitulatif scientifique de la 1ère partie du rapport annuel non reçu.		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques : Tableau récapitulatif (1e partie) du rapport annuel non soumis ; Le tableau récapitulatif (2e partie) contient plusieurs cellules vides ou "N/A", sans explication.	
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :	
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement			Quotas et limites de capture :	
	Autres questions:			Autres questions:	

		2015		2016			
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016	
ÉGYPTE	Rapports annuels/Statistiques: Données de tâche I reçues, mais problème de formatage. Aucune donnée de prise et d'effort ou donnée de taille de tâche II n'a été reçue. Le rapport annuel ne contient aucune information sur les prises accessoires de requins.	L'Égypte a expliqué qu'elle avait besoin de plus de temps pour améliorer la soumission des données. L'Égypte a également indiqué qu'elle n'avait aucune donnée sur les prises accessoires et les requins à déclarer.	Lettre sur les problèmes de déclaration, sollicitant une déclaration dans les délais et complète à l'avenir.	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel non soumis (1e et 2e parties). Aucun formulaire de la flottille de pêche de tâche 1 T1FC reçu (les prises ont été envoyées).			
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.			Autres questions : Aucun rapport annuel BCD soumis, Rec. 11-20. Pas de soumission de la liste de navires autorisés MED-SWO et pas de rapport de fermeture (Rec. 13-04). Pas de rapport sur la mise en oeuvre de la Rec. 14-04.
	Quotas et limites de capture :						Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.
	Autres questions : rapports sur des PNC et explications inclus dans le COC-305. L'Union européenne a demandé des explications sur le navire Samur Lifti inspecté dans le cadre du JIIS (rapport d'inspection présenté à l'Annexe 3 du COC_303/2015).						Autres questions :

		2015			2016		
		<i>Questions potentielles de non application -2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
EL SALVADOR	Rapports annuels/Statistiques:			Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques: Les tableaux récapitulatifs du rapport annuel (1e et 2e parties) contiennent plusieurs cellules vides ou "N/A", sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion :				Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :				Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions: Une réponse à la lettre de préoccupation a été reçue tardivement.				Autres questions:		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
UNION EUROPÉENNE	Rapports annuels/Statistiques: Données de tâche II de prise et d'effort et les données de taille manquantes dans le cas de deux États membres (toutes les autres ont été reçues).		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques: Des précisions sont requises pour UE-Danemark, UE-Estonie, UE-Allemagne, UE-Lettonie, UE-Lithuanie et UE-Suède pour certaines prises historiques de Tâche I de la dernière décennie (cf. Doc. PLE-105/16, Tableau 2).	<u>L'UE a expliqué qu'elle se référerait aux prises accessoires antérieures à 2015 qui n'avaient pas été déclarées dans le PLE-105/16.</u>	
	Mesures de conservation et de gestion : Quelques États membres de l'UE ont envoyé des BCD bien après les 5 jours ouvrables suivant la date de validation. Rec. 14-01 : plan de gestion des DCP non reçu en 2015. Rec. 12-07 : rapports d'inspection au port non reçus.	A expliqué que le plan de gestion des DCP au titre de 2014 a été appliqué en 2015 car aucune mise à jour n'y a été apportée. Aucun rapport d'inspection au port en l'absence de premiers débarquements de navires sous pavillon étranger.		Mesures de conservation et de gestion : Rec. 14-04, para 52 : immatriculation rétroactive (+ 2 mois) de 37 navires "de capture E-BFT" sous pavillon de UE-Grèce non conformes à la réglementation actuelle. Rapport annuel BCD soumis tardivement pour UE-Portugal, Rec. 11-20. Rec. 13-13, paras 5bis/5tris : numéros INR (OMI ou autres) manquants pour 2 navires de UE-Croatie. Aucun message VMS de UE-Portugal reçu en 2016.	<u>UE-Grèce a envoyé des informations sur l'immatriculation dans les délais à DG Mare qui, en raison d'une erreur informatique, ne l'a pas reçue à temps. UE a expliqué qu'un nouveau processus avait été introduit pour s'assurer que ceci ne se reproduirait plus. Un navire croate est en bois et n'a pas besoin d'un numéro OMI et le numéro OMI de l'autre navire a été soumis. UE-Portugal n'envoie pas des messages VMS car il ne compte aucun navire ciblant le thon rouge.</u>	
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Surconsommation de BUM/WHM.		

	Autres questions: Rec. 13-07: 1) ROP-BFT : Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) et explications présentés sous la cote COC-305 . 2) La Turquie a déclaré un navire à inscrire sur le projet de liste IUU, mais celui-ci a été supprimé de la liste provisoire suite à une réponse apportée par l'UE.	La Turquie a confirmé que les informations fournies par l'UE concernant le navire observé étaient suffisantes.		Autres questions: PNC dans le cadre du ROP-BFT contenus dans COC-305.		
--	---	--	--	--	--	--

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
FRANCE (St. Pierre & Miquelon)	Rapports annuels/Statistiques : Données de taille de tâche II non soumises	La France (SPM) a indiqué que l'information n'avait pas été soumise en raison d'une erreur administrative et que celle-ci serait envoyée.	Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques :		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rapport annuel BCD soumis tardivement, Rec. 11-20.		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
GABON	Rapports annuels/Statistiques: La IIe partie du rapport annuel ne comprend que le tableau récapitulatif qui a été reçu tardivement pendant la réunion.		Lettre sollicitant une meilleure déclaration et en temps opportun, mais constatant quelques améliorations.	Rapports annuels/Statistiques:		
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances, mais ont informé par email qu'ils n'avaient pas de capture en 2015.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
GHANA	Rapports annuels/Statistiques: Données de taille de tâche II soumises dans le mauvais format.			Rapports annuels/Statistiques: Les tableaux récapitulatifs (1e et 2e parties) du rapport annuel contiennent plusieurs "N/A", sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 14-01 : Plan détaillé et exhaustif de gestion de la capacité non reçu. Données des sorties d'observateurs reçues au titre de 2014, mais rapport sur la fermeture de 2015 non reçu.		Aucune mesure nécessaire.	Mesures de conservation et de gestion : Soumission tardive des données du document statistique, Rec. 01-21 & Rec. 01-22.		
	Quotas et limites de capture:					
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
GUATEMALA	Rapports annuels/Statistiques:		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel soumis tardivement (suite au rappel du Secrétariat, 1e et 2e parties). Les tableaux récapitulatifs du rapport annuel contiennent plusieurs "N/A", sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
GUINÉE ÉQUATORIALE	Rapports annuels/Statistiques : Caractéristiques des flottilles de tâche I non soumises. Aucune donnée de prise et d'effort ou donnée de taille de tâche II n'a été reçue.		Lettre sollicitant une meilleure déclaration et en temps opportun, mais constatant quelques améliorations. La Guinée équatoriale peut solliciter une assistance auprès du Secrétariat, mais des détails sur les exigences et les difficultés devraient accompagner cette demande.	Rapports annuels/Statistiques : Tableaux récapitulatifs du rapport annuel (1e et 2e parties) manquants. <u>Tableaux récapitulatifs du rapport annuel (1e et 2e parties) soumis le 18 novembre 2016.</u>	<u>La Guinée équatoriale a expliqué par ailleurs qu'elle n'avait pas de flottille de pêche nationale et qu'il lui était impossible de renseigner la plupart des formulaires, p.ex. CP-13/tableaux d'application. A cette fin, la Guinée équatoriale a besoin d'aide car elle connaît de nombreux handicaps.</u>	
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
GUINÉE-REPUBLICQUE	Rapports annuels/Statistiques: Première partie du rapport annuel reçue tardivement. Tableau récapitulatif de la IIe partie non reçu. Caractéristiques des flottilles de tâche I non soumises.		Lettre sollicitant une meilleure déclaration et en temps opportun, mais constatant quelques améliorations.	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel non soumis (1e et 2e parties).	Depuis 2015, la République de Guinée n'a pas accordé de licence de pêche de thonidés à un navire battant pavillon guinéen. De même dans le cadre des accords de pêche avec l'UE, il y en a pas eu cas. De ce fait le pays ne dispose pas de statistiques de thonidés entre 2015 et 2016. Les raisons qui peuvent expliquer les retraits des navires de pêche des thonidés battant pavillon guinéen sont expliquées dans le rapport annuel 2015 de la République de Guinée. Par contre il y a lieu de signaler que le pays a accordé trois licences de pêche aux navires battant pavillon sénégalais, ce sont : Granada; Western Kim; Solevant. Ces navires ne débarquent pas leurs captures en Guinée.	
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
HONDURAS	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel reçu tardivement.			Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel non soumis (1e et 2e parties). Tâche 1 non reçue et rapport de capture zéro dans format standard non reçu.	A informé le Secrétariat en novembre qu'il n'avait eu en 2015 aucune activité de pêche dirigée sur des espèces relevant de l'ICCAT dans sa zone de la Convention.	
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement.			Quotas et limites de capture: Tableaux d'application non reçus <u>tardivement pendant la réunion de la Commission.</u>		
	Autres questions : Réponse à la lettre de préoccupation reçue tardivement.			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ISLANDE	Rapports annuels/Statistiques		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rapport annuel BCD soumis tardivement, Rec. 11-20.		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : <u>Capture excédentaire de EBFT en 2015.</u>		
	Autres questions :			Autres questions :		

		2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>	
JAPON	Rapports annuels/Statistiques:		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques:			
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :			
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :			
	Autres questions : ROP-transbordements : Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) et explications présentés sous la cote COC-305 .	Le Japon a apporté des explications incluant son engagement à améliorer l'application des exigences en matière de carnets de pêche.		Autres questions : PNC déclarés dans le cadre des programmes de transbordement et explications contenus dans COC-305 .	<u>En août 2016, des navires japonais ont commencé à utiliser les carnets de pêche reliés.</u>		

	2015			2016			
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>	
COREE, Rép. de	Rapports annuels/Statistiques		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques			
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Aucun Plan N-SWO reçu (Rec. 13-02) <u>tardivement, à la réunion annuelle.</u> Rapport annuel BCD soumis tardivement, Rec. 11-20.			
	Quotas et limites de capture :	La Corée a confirmé l'interdiction de rétention des requins des espèces concernées.			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions : ROP-transbordements : Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) et explications présentés sous la cote COC-305 .				Autres questions : PNC déclarés dans le cadre des programmes de transbordement contenus dans COC-305 . <u>Le Japon a sollicité des informations sur les espèces débarquées en vertu de la Rec. 12-06.</u>	<u>Les capitaines disent qu'il n'est pas rentable de débarquer/transborder certaines espèces non thonières.</u>	

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
LIBERIA	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel reçu tardivement, les deux parties reçues après la date limite de la Commission.		Lettre sollicitant une déclaration complète et en temps opportun.	Rapports annuels/Statistiques: .		
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC : Le Liberia a répondu à la lettre du COC déclarant les insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement/pendant la réunion.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.		
	Autres questions :			Autres questions : En février 2016, le Sénégal a informé le Secrétariat d'un rapport d'inspection au port d'octobre 2015 sur une infraction apparente (cf doc. COC-307/16).	<u>Le Liberia a informé le COC qu'il soumettrait ses dispositions de loi et que le Liberia adopterait prochainement une nouvelle loi sur les pêches. Il a demandé que le New Bai 168 soit inscrit sur la liste IUU de l'ICCAT.</u>	

		2015		2016			
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016	
LIBYE	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel soumis tardivement (pendant la réunion). Aucune donnée de prise et d'effort ou donnée de taille de tâche II n'a été reçue.		Lettre sollicitant une déclaration complète et en temps opportun et faisant référence aux demandes d'autorisation des navires à caractère rétroactif	Rapports annuels/Statistiques:			
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 14-04, paragraphe 52 : Déclaration de changements/mises à jour et d'inscription de navires (7 cas) sur les listes BFT-Autres non conforme aux dispositions stipulant la soumission obligatoire 15 jours avant l'autorisation. Rapport annuel sur le BCD reçu tardivement.			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-04 : soumission tardive des navires SWO-MED et aucun rapport de fermeture. Rec. 14-04: soumission tardive des ports BFT (après la date limite du 1er mars mais avant le début de la saison de pêche). Soumission d'un navire de "capture E-BFT" en remplacement d'un navire désactivé pas suffisamment justifié comme force majeure (non documenté). <u>L'UE a informé le COC qu'elle contacterait la Libye sur cette question/navire saisi.</u>			
	Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement.			Quotas et limites de capture:			<u>Le navire a été remplacé car l'un d'entre eux avait été saisi par les autorités italiennes sans aucune nouvelle information disponible.</u>
	Autres questions : Rapports sur les cas de non-application potentielle (PNC) et explications présentés sous la cote COC-305 .			Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT contenus dans COC-305. <u>L'UE a informé qu'aucune réponse n'a été reçue au rapport d'inspection (Rec. 14-04, Annexe 7).</u>			
			Mesures prises par la CPC: La Libye a répondu à la lettre du COC déclarant les insuffisances.				

		2015		2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
MAURITANIE	Rapports annuels/Statistiques : Tableau récapitulatif de la IIe partie non reçu. Données de tâche I et de tâche II non reçues.	La Mauritanie a expliqué qu'une nouvelle loi et un nouveau décret étaient entrés en vigueur et s'est engagée à présenter les données à l'avenir.	Lettre sur problèmes de déclaration, en rappelant tout particulièrement le besoin de déclarer les prises artisanales et les prises accessoires et sollicitant un plan de développement des pêcheries d'espadon du Nord. Rappeler que toutes les CPC sont tenues de répondre aux lettres de préoccupation. Il lui est interdit de capturer des espèces relevant du mandat de l'ICCAT tant que la tâche I ou une confirmation de prises nulles n'aura pas été reçue.	Rapports annuels/Statistiques : Tâche 1 non reçue et rapport de capture zéro dans le format standard non reçu. Aucune donnée de Tâche II reçue. Tableau récapitulatif (section 3) absent du rapport annuel.		

<p>Mesures de conservation et de gestion : Plan de développement de la pêcherie d'espadon non soumis.</p>	<p>Le présentera à l'avenir dans le respect des délais fixés.</p>	<p>Mesures prises par la CPC: pas de réponse à la lettre du COC déclarant les insuffisances ni à la lettre d'interdiction.</p>	<p>Mesures de conservation et de gestion :</p>		
<p>Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement/pendant la réunion.</p>			<p>Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.</p>		
<p>Autres questions : Aucune réponse à la lettre de préoccupation n'a été reçue.</p>			<p>Autres questions :</p>		

		2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016	
MEXIQUE	Rapports annuels/Statistiques		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques	<u>Le Mexique a indiqué qu'il ne manque que 6 numéros OMI et que ces derniers seraient soumis.</u>		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 11-20, numéro d'identification unique erroné.			Mesures de conservation et de gestion : aucun rapport annuel BCD n'a été présenté, Rec. 11-20. Rec. 13-13, paras 5bis/5tris: les numéros INR de 11 navires font défaut (OMI ou autres).			
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : <u>sur-consommation de makaire bleu</u>			
	Autres questions :			Autres questions :			

	2015			2016			
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016	
MAROC	Rapports annuels/Statistiques:		Aucune mesure nécessaire	Rapports annuels/Statistiques:			
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 11-20, rapport annuel du BCD reçu tardivement. Rec. 13-04, fermeture SWO-MED et Rec. 13-02, plan N-SWO reçu tardivement.	Exigences concernant l'espadon envoyées tardivement en raison d'une erreur administrative, préparées dans les délais mais envoyées à l'email incorrect.			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-13, paras 5bis/5tris: les numéros INR de 30 navires font défaut (OMI ou autres)	Le Maroc a transmis sa réponse au Secrétariat de l'ICCAT en mentionnant que sur lesdits 30 navires, seulement 06 unités doivent avoir un N° IMO qui sont inactifs depuis 2012. Les 24 autres navires sont composés de navires en bois (WOD) et/ou sont en acier mais ayant un TJB inférieur 100 Tx (JUS). Ces 24 navires ont été communiqués au Secrétariat conformément aux directives de l'ICCAT en vigueur.	
	Quotas et limites de capture :				Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :				Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT détaillés dans le COC-305.	Le Maroc a transmis sa réponse au Secrétariat le 29/09/2016 en signalant que cette opération a été refaite conformément aux dispositions de l'article 76 et l'annexe 8 de la Rec. 14-04. Par la suite, l'opération de recomptage et d'estimation du nombre d'individus a été réalisée avec succès grâce à un enregistrement vidéo de meilleure qualité permettant à l'observateur de signer l'ITD.	

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
NAMIBIE	Rapports annuels/Statistiques :			Rapports annuels/Statistiques :		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 12-07, inspection au port réalisée et rapports reçus.		Aucune mesure nécessaire.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
NICARAGUA	Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel non reçu. Données de Tâche I et Tâche II non reçues.	N'était pas présent à la réunion.	Lettre sollicitant une déclaration complète et en temps opportun, rappelant qu'une réponse à la lettre de préoccupation et un rapport annuel doivent être soumis même s'il n'y a aucune activité à déclarer. Il lui est interdit de capturer des espèces relevant du mandat de l'ICCAT tant que la tâche I ou une confirmation de prises nulles n'aura pas été reçue.	Rapports annuels/Statistiques : Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie). Aucune donnée de tâche I et aucun rapport de prise zéro en format standard n'ont été reçus. Aucune donnée de tâche II reçue.		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.			Quotas et limites de capture : Aucun tableau d'application n'a été reçu.		
	Autres questions : Pas de réponse reçue à la lettre de préoccupation.			Autres questions :		
			Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances ni à la lettre d'interdiction.			

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
NIGERIA	<p>Rapports annuels/Statistiques : Seuls les tableaux récapitulatifs pour les I et II parties du rapport annuel ont été reçus.</p>			<p>Rapports annuels/Statistiques : Les Ière et la IIe partie du rapport annuel n'a pas été soumise (le tableau de déclaration de la Ière et de la IIe partie a été présenté) ; Les tableaux de la Ière et de la IIe partie du Rapport annuel comportent plusieurs cellules vides et des N/A sans explication.</p>	Le Nigeria a porté à la connaissance du Secrétariat qu'aucun de ses navires de pêche thonière n'avait opéré en 2015 et qu'il n'avait conclu d'accord d'accès avec aucun pays.	
	<p>Mesures de conservation et de gestion :</p>		Aucune mesure nécessaire.	<p>Mesures de conservation et de gestion :</p>		

Quotas et limites de capture :

Autres questions :

Quotas et limites de capture : Aucun tableau d'application n'a été reçu.

Autres questions :

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
NORVEGE	Rapports annuels/Statistiques : Tableau récapitulatif scientifique de la I partie reçu tardivement (avec la II partie du rapport annuel)	Demande au Secrétariat davantage de clarté quant aux directives/calendrier pour la présentation des rapports annuels.	Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques :		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
PANAMA	Rapports annuels/Statistiques: Tableau récapitulatif scientifique non reçu avec I partie du rapport annuel. Pas de Tâche I sur caractéristiques des flottilles.			Rapports annuels/Statistiques: Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie) Aucun formulaire de tâche I T1FC concernant la flottille de pêche n'a été reçu (les prises ont été envoyées).		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 14-04, les navires soumis pour inscription sur la liste des autres navires de E-BFT ne sont pas conformes aux dispositions prévoyant que la transmission devrait avoir lieu 15 jours avant l'autorisation. Les messages VMS reçus pour plusieurs navires étaient incorrects.		Lettre sur les problèmes de déclaration et demandes d'autorisation des navires à caractère rétroactif.	Mesures de conservation et de gestion : Aucune réponse n'a été apportée aux questions relatives au VMS posées par le Secrétariat concernant le format NAF.	<u>Le Panama a rencontré des problèmes informatiques. Plusieurs messages VMS ont été envoyés dans un format incorrect. Les messages VMS corrects seront soumis.</u>	
	Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement.		Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Quotas et limites de capture:		
	Autres questions :			Autres questions :		

		2015		2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
PHILIPPINES	Rapports annuels/Statistiques :	N'était pas présent à la réunion.	Lettre rappelant que le plan de gestion des pêcheries d'espadon du Nord faisait défaut et qu'aucune réponse n'avait été apportée à la lettre de 2014 sur l'interdiction de rétention de certaines espèces en 2015 en vertu de la Rec. 11-15.	Rapports annuels/Statistiques : Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie).		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-02, plan de gestion du N-SWO non reçu en 2015.			Mesures de conservation et de gestion : Aucun plan concernant le N-SWO n'a été reçu (Rec. 13-02).		
	Quotas et limites de capture:.		Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Quotas et limites de capture: Aucun navire de pêche n'était actif en 2015 dans la zone de la Convention de l'ICCAT.		
	Autres questions : Pas de réponse à la lettre d'interdiction concernant les prises de 2013. cf. COC-305, cas de non-application potentielle dans le cadre des ROP.			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
RUSSIE	Rapports annuels/Statistiques Caractéristiques des flottilles de la Tâche I reçues tardivement.		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016			
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>	
SAO TOME & PRINCIPE	Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel non reçu. Données de taille ou données de prise et effort de la Tâche II non reçues.		Lettre sur la poursuite de la déclaration incomplète et tardive, mais constatant une certaine amélioration.	Rapports annuels/Statistiques : Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie).	La pêche nationale est majoritairement artisanale et de subsistance et ne cible pas les espèces relevant de l'ICCAT. La pêche industrielle est réalisée par la flottille étrangère dans le cadre de l'accord conclu entre l'Union européenne et Sao Tomé-et-Principe ainsi que par quelques navires sous pavillon étranger en régime d'accès reposant sur des permis privés. <u>Sao Tomé a également expliqué que ses prises sont des prises accessoires.</u>		
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :			
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement. "N/A" indiqué sur le tableau BUM/WHM. Surconsommation de SSWO, BUM et WHM.			
	Autres questions :			Autres questions :			

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
SÉNÉGAL	Rapports annuels/Statistiques:		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques: Dans la Ière et la IIème partie du Rapport annuel, plusieurs cellules vides et N/A sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 01-21/01-22, para 5: Soumission tardive des données du document statistique.		
	Quotas et limites de capture			Quotas et limites de capture		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
SIERRA LEONE	Rapports annuels/Statistiques: Rapport annuel non reçu.	N'était pas présent à la réunion.		Rapports annuels/Statistiques: Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie) Aucune donnée de tâche I et aucun rapport de prise zéro en format standard n'ont été reçus. Aucune donnée de tâche II reçue.		
	Mesures de conservation et de gestion :		Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture: Tableaux d'application non reçus.			Quotas et limites de capture: Aucun tableau d'application n'a été reçu.		
	Autres questions : Lettre reçue après le 10/10/2015 concernant la Rec. 11-15 et quelques questions soulevées dans la lettre de préoccupation.			Autres questions : Rapport annuel non soumis pour la 5ème année consécutive.		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
AFRIQUE DU SUD	Rapports annuels/Statistiques: Données de la Tâche I soumises tardivement. Il partie du rapport annuel soumis tardivement.		Lettre sur la poursuite de la déclaration incomplète et tardive.	Rapports annuels/Statistiques: Le rapport annuel a été soumis tardivement, en novembre (Ie partie et Iie partie). Les données de la tâche I et tâche II ont été soumises tardivement. Aucun formulaire de tâche I T1FC concernant la flottille de pêche n'a été reçu (les prises ont été envoyées).		
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 12-07, le Secrétariat n'a pas reçu les rapports d'inspection au port.		Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-13, paras 5bis/5tris: les numéros INR de 16 navires font défaut (OMI ou autres).	<u>L'Afrique du sud a indiqué qu'il ne manque que 3 numéros OMI, lesquels seront soumis dès que possible.</u>	
	Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement/pendant la réunion.			Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement		
	Autres questions : Rapport récapitulatif sur les affrètements reçu pendant la réunion (Rec. 13-14). Réponse à la lettre de préoccupation reçue tardivement pendant la réunion. Pas de réponse à la lettre d'interdiction concernant les prises de 2013.			Autres questions :		

CPC	2015			2016		
	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
ST.VINCENT ET LES GRENADINES	Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel reçu tardivement/pendant la réunion de la Commission.	Saint-Vincent-et-les Grenadines s'est excusé pour sa déclaration tardive. L'absence de réponse à la lettre de préoccupation était due à une inadvertance et cette situation va être corrigée.	Lettre sur la déclaration tardive, l'absence de plan de gestion du N-SWO, l'absence de réponse à la lettre de 2014 sur l'interdiction de rétention de certaines espèces en 2015 en vertu de la Rec. 11-15.	Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel soumis tardivement (à la réunion annuelle).	<u>Saint Vincent et les Grenadines s'est engagé à le soumettre en temps opportun l'année prochaine</u>	
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-02, plan de gestion du N-SWO non reçu en 2015.	Saint-Vincent-et-les Grenadines a indiqué que le plan de gestion de l'espadon du Nord serait complété et soumis prochainement après un examen en interne.		Mesures de conservation et de gestion : Aucun plan concernant le N-SWO n'a été reçu (Rec. 13-02).	<u>A été soumis au Secrétariat le 18 novembre 2016.</u>	
	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement. Surconsommation de germon du nord	<u>A indiqué que cette situation serait rectifiée en 2016 au moyen du système de remboursement.</u>	
	Autres questions : Pas de réponse à la lettre d'interdiction concernant les prises de 2013. Cf. COC-305, cas de non-application potentielle dans le cadre des ROP.	Saint-Vincent-et-les Grenadines a indiqué oralement au Comité que les deux cas de PNC concernant les carnets de pêche non reliés et les marques ont été résolus.	Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Autres questions : Les PNC déclarés dans le cadre des programmes transbordement sont détaillés dans le COC-305.		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
SYRIE	<p>Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel non reçu. Données de la Tâche I sur caractéristiques des flottilles non reçues et données de la Tâche II (prise et effort ou taille) non reçues.</p> <p>Mesures de conservation et de gestion : Rec. 11-20, rapport annuel des BCD non reçu. Rec. 14-04, rapport de mise en oeuvre du E-BFT non reçu.</p> <p>Quotas et limites de capture: Tableaux d'application reçus tardivement.</p> <p>Autres questions : un message électronique reçu après le 10/10/2015 soulevait quelques questions sur des thèmes contenus dans la lettre de préoccupation.</p>	N'était pas présente à la réunion.	Lettre sur la poursuite de la déclaration incomplète et tardive.	<p>Rapports annuels/Statistiques : Aucun rapport annuel n'a été soumis (Ie partie et Iie partie). Aucun formulaire de tâche I T1FC concernant la flottille de pêche n'a été reçu (les prises ont été envoyées).</p> <p>Mesures de conservation et de gestion : La liste des navires autorisés SWO-MED (Rec. 13-04) et le rapport sur la fermeture (Rec. 13-04) n'ont pas été soumis. Le rapport sur la mise en oeuvre de la Rec. 14-04 a été soumis tardivement. Aucun message de VMS reçu en 2016.</p> <p>Quotas et limites de capture:</p> <p>Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT détaillés dans le COC-305.</p>	<p><u>La Syrie n'était pas présente à la réunion. Dans un courrier adressé au Secrétariat, elle expliquait que la</u> pêche en Syrie est traditionnelle et les navires opèrent traditionnellement dans les eaux territoriales et ne sont pas équipés pour cibler des espèces de thonidés. Seul un navire est équipé pour participer aux activités de pêche de thon rouge (Fesal) et capturerait généralement le quota syrien auparavant. Les quotas de thon rouge alloués à la Syrie ont été transférés et aucun débarquement de thon rouge n'a été réalisé. La plupart des exigences visées dans la le partie ne s'appliquent pas à la Syrie (élevage, débarquement, mise en cage de thon rouge, madragues</p>	

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
TRINITÉ ET TOBAGO	Rapports annuels/Statistiques: Aucune donnée de prise et effort et de taille de la Tâche II n'a été reçue.	N'était pas présent à la réunion.	Identification en raison de la poursuite des surconsommations importantes de makaire blanc et de makaire bleu. Trinité et Tobago est prié de répondre et d'apporter des informations sur les mesures de gestion en place au niveau national pour ces pêcheries, les exigences de carnets de pêche et le suivi commercial.	Rapports annuels/Statistiques: Dans la Ière partie du rapport annuel, plusieurs N/A sans explication.	<u>N'était pas présent à la réunion.</u>	
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 01-21/01-22, para 5: Soumission tardive des données du document statistique.		
	Quotas et limites de capture : Plan pour les surconsommations de BUM et WHM ; le COC/la Commission doivent procéder à une vérification en ce qui concerne BUM et WHM.			Quotas et limites de capture : Surconsommation continue de makaire bleu et surconsommation de makaire blanc. <u>Aucun programme de gestion n'a été présenté.</u>		
	Autres questions : Réponse à lettre de préoccupation reçue tardivement.			Autres questions :		

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
TUNISIE	Rapports annuels/Statistiques :		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques :		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Les tableaux récapitulatifs de la Ière et de la IIe partie du Rapport annuel comportent plusieurs cellules vides et des N/A sans explication.	<u>Le numéro OMI manquant est dû au changement d'armateur du navire et sera soumis.</u>	
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions : Rapports sur cas de non-application potentielle et explication contenus dans le COC-305.			Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT détaillés dans le COC-305. <u>L'UE a sollicité des explications sur 3 rapports d'inspection dans le cadre de l'Annexe 7 de la Rec. 14-04.</u>	<u>La Tunisie a soumis une réponse par écrit au cours de la réunion (publiée en tant qu'Annexe 8 au doc COC-303/16)</u>	

CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
TURQUIE	Rapports annuels/Statistiques			Rapports annuels/Statistiques:		<p><u>1. Nous confirmons que la liste des navires autorisés à pêcher de l'espadon de la Méditerranée a été soumise tardivement (le 26 janvier 2016, avec 11 jours de retard). Une explication a été transmise au Secrétariat (le 28 janvier) précisant que ce retard involontaire dans la soumission des données/informations requises était dû à des questions techniques découlant de la récente actualisation et des travaux d'intégration réalisés au système d'informations basé sur le web du Ministère. Par conséquent, l'immatriculation des navires effectuée par les directions provinciales du Ministère, de diverses régions, y compris des navires ciblant l'espadon de la Méditerranée, a été temporairement interrompue en raison de ce processus de rénovation et des travaux d'intégration réalisés au système (le système d'informations des pêcheries de la Turquie). Étant donné que l'acquisition des données sur les navires immatriculés des régions a été temporairement retardée, par extension, le traitement et la soumission de ces données à l'ICCAT ont également été retardés. Les mesures nécessaires ont été prises pour éviter que des désagréments similaires ne se reproduisent. 2. Il a été procédé à la déclaration en temps opportun et à l'immatriculation des</u></p>
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : 1) La liste des navires SWO-MED a été reçue tardivement, Rec. 13-04. 2). La soumission de la liste des navires « EBFT-autres » n'est pas conforme à la Rec. 14-04, para 52. 3) Soumission tardive des données du document statistique, Rec. 01-21 & Rec. 01-22.		

Quotas et limites de capture :

Quotas et limites de capture :

Aucune mesure nécessaire.

navires de capture de thon rouge et des autres navires de thon rouge. Le nombre total d'autres navires de thon rouge s'est élevé à 32 en 2016. En ce qui concerne ce cas exceptionnel, nous sommes pleinement conscients de l'exigence de notification préalable de 15 jours dans un premier temps. Nos autorités ont reçu une requête d'"extension d'autorisation d'autres navires de thon rouge de l'est" d'un opérateur. Suite à des interrogations sur sa pertinence et étant donné que le navire en question est déjà un navire autorisé sans précédent de pêche illicite et que le navire n'a pas de potentiel de pêche IUU ni la capacité de capturer des thonidés, la requête a été transmise au Secrétariat, car il a été considéré que l'opérateur avait involontairement omis de notifier à nos autorités que l'extension avait expiré une seule fois. Le Secrétariat a ensuite indiqué que les actualisations requises avaient été apportées à l'autorisation et que cette question avait été signalée au COC.

Il a été demandé à l'opérateur de suivre attentivement les procédures requises et les mesures administratives nécessaires ont été prises pour éviter que des incidents similaires ne se reproduisent. 3. Nous confirmons que la date limite fixée au 1er avril pour la soumission des données a été dépassée d'une semaine étant donné que les données commerciales requises n'ont pas pu être obtenues à temps. Nos autorités ont pris les mesures administratives nécessaires.

Autres questions : Rapports sur cas de non-application potentielle et explication contenus dans le COC-305.

Autres questions : PNC dans le cadre du ROP-BFT détaillés dans le COC-305.

Les enquêtes sur les PNC déclarées ont été réalisées au moyen d'un examen détaillé des enregistrements, des informations et documents y afférents. Les résultats ont été communiqués et partagés avec les parties concernées en temps opportun et de façon transparente. Les conclusions des missions des observateurs régionaux (ROP-BFT) et des inspections sur le terrain n'ont pas indiqué d'irrégularités ni d'incohérences quant au nombre et au poids déclarés des poissons transférés dans les cages (c'est-à-dire pas de détection de poisson non-déclaré ou de volume de poissons supérieur à la quantité déclarée).

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ROYAUME-UNI (Territoires d'Outre Mer)	Rapports annuels/Statistiques: Données de taille de la Tâche II non soumises.			Rapports annuels/Statistiques: Le rapport annuel contient plusieurs dates de 2014 et 2015.		
	Mesures de conservation et de gestion :		Aucune mesure nécessaire.	Mesures de conservation et de gestion : Aucun rapport annuel BCD n'a été présenté, Rec. 11-20.		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
ÉTATS-UNIS	Rapports annuels/Statistiques:		Aucune mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques: La 1ère partie du Rapport annuel comporte plusieurs N/A sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions :			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
URUGUAY	Rapports annuels/ Statistiques:			Rapports annuels/ Statistiques: Les Ière et IIe partie du rapport annuel comportent des cellules vides et des N/A sans explication.		
	Mesures de conservation et de gestion :		Aucune mesure nécessaire.	Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions : Il serait souhaitable de recevoir des informations sur des rapports d'inspection au port possiblement délivrés en 2015 au port de Montevideo (Rec. 12-07).	L'Uruguay a expliqué qu'un rapport d'inspection portuaire serait fourni en cas d'infraction.		Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
VANUATU	Rapports annuels/Statistiques: I partie du rapport annuel reçue tardivement pour le SCRS sans le tableau récapitulatif scientifique. Sections 4 et 5 non reçues. Données de la Tâche I sur caractéristiques des flottilles et données de taille non soumises.	N'était pas présent à la réunion.	Lettre sur la poursuite des problèmes de déclaration, pas de plan de gestion du N-SWO, demandes d'enregistrement des navires à caractère rétroactif et absence de réponse à la lettre de 2014 sur l'interdiction de rétention de certaines espèces en 2015 en vertu de la Rec. 11-15.	Rapports annuels/Statistiques: La Ière partie du Rapport annuel comporte plusieurs cellules vides et N/A sans explication. Aucune donnée de tâche I et aucun rapport de prise zéro en format standard n'ont été reçus. Aucune donnée de la tâche II reçue.	<u>Vanuatu n'était pas présent à la réunion.</u> Le tableau récapitulatif de la IIe partie du rapport annuel stipule ce qui suit: "Tâche I et Tâche II: rien à déclarer à ce sujet, car aucune activité de pêche n'a été réalisée en 2015."	
	Mesures de conservation et de gestion : Recs. 13-13/14-10 et 14-01, dans trois cas, des navires ont été immatriculés de forme rétroactive (listes P20m et/ou liste TROP) plusieurs mois auparavant. Rec. 13-02, plan de gestion du N-SWO non reçu en 2015.			Mesures de conservation et de gestion : Aucun plan concernant le N-SWO n'a été reçu (Rec. 13-02). Rec.12-06: Aucun rapport sur les transbordements n'a été reçu (en ce qui concerne les navires de charge opérant en 2015).		
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement		

<p>Autres questions : Pas de réponse à la lettre de préoccupation. Pas de réponse à la lettre d'interdiction concernant les prises de 2013.</p>		<p>Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.</p>	<p>Autres questions : <u>certaines CPC souhaiteraient poser des questions au Vanuatu en ce qui concerne ses activités de transbordement.</u></p>		
--	--	--	---	--	--

	2015			2016		
CPC	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
VENEZUELA	Rapports annuels/Statistiques: Il y a eu un rapport annuel non reçu/tableau récapitulatif de la II partie non reçu. Données de la Tâche I sur caractéristiques des flottilles non reçues.	Le Venezuela a pris des mesures pour résoudre ces questions. Il fera rapport sur celles-ci lorsqu'une nouvelle loi sera adoptée.	Lettre sur problèmes de déclaration, pas de plan de gestion du N-SWO, prises de N-ALB et absence de réponse à la lettre de 2014 du Président du COC sollicitant des informations sur les actions entreprises pour résoudre la surconsommation de N-ALB et BUM.	Rapports annuels/Statistiques: Les 1ère et 2ème parties du Rapport annuel comportent plusieurs cellules vides et N/A sans explication.	<u>Des informations détaillées relatives aux numéros OMI ont été sollicitées aux armateurs des navires. Le Ministère de l'Agriculture a entrepris une restructuration des obligations portant sur la pêche. La liste actualisée comportant les 8 numéros OMI sera soumise. Le germon n'est pas ciblé, des tentatives de réduction de la sur-consommation sont réalisées. Des mesures relatives aux rejets ont été rajoutées à la législation nationale en janvier 2016.</u>	
	Mesures de conservation et de gestion : Rec. 13-02, plan de gestion du N-SWO non reçu en 2015.			Mesures de conservation et de gestion : Aucun plan concernant le N-SWO n'a été reçu (Rec. 13-02). Rec. 13-13, paras 5bis/5tris: les numéros INR de 8 navires font défaut (OMI ou autres).		
	Quotas et limites de capture :		Mesures prises par la CPC : Le Venezuela a répondu à la lettre du COC.	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement. <u>Surconsommation continue de N-ALB.</u>		
	Autres questions : Pas de réponse à la lettre du Président.			Autres questions :		

	2015			2016		
<i>CPC</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
BOLIVIE	<p>Rapports annuels/Statistiques : Seul le tableau récapitulatif scientifique de la le partie du rapport annuel a été reçu. Texte de la le partie et II partie du rapport annuel non reçus.</p>			<p>Rapports annuels/Statistiques : Rapport annuel soumis tardivement. Aucune donnée de tâche I et aucun rapport de prise zéro en format standard n'ont été reçus. Aucune donnée de tâche II reçue.</p>	<p>La Bolivie informe qu'elle ne dispose pas de flottille de navires de pêche opérant dans la zone relevant de l'ICCAT. La Bolivie n'a pas réalisé d'opérations de pêche et réitère donc que les captures sont de "0" pour 2015 et 2016, situation qui n'a pas permis d'apporter de données scientifiques.</p>	
	<p>Mesures de conservation et de gestion :</p>		<p>Aucune mesure nécessaire. Lettre sur le statut de coopérant pour constater l'absence de réponse à la lettre de 2014 du Président du COC, tout en notant une amélioration dans certaines exigences de déclaration</p>	<p>Mesures de conservation et de gestion :</p>		
	<p>Quotas et limites de capture : Tableaux d'application non reçus.</p>			<p>Quotas et limites de capture : Aucun tableau d'application n'a été reçu.</p>		
	<p>Autres questions : Pas de réponse à la lettre de préoccupation.</p>			<p>Autres questions :</p>		

	2015			2016		
	Questions potentielles de non-application-2015	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2015	Questions potentielles de non-application-2016	Réponse / explication fournie par la CPC	Mesures prises en 2016
TAIPEI CHINOIS	Rapports annuels/Statistiques		Renouvellement du statut de coopérant. Aucune autre mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques		
	Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion : Rec. 12-06 : La liste annuelle des LSPLV autorisés à transborder était incomplète. Un navire a été inclus rétroactivement.	<u>Le Taïpei chinois a expliqué que la rétroactivité était due à une inadvertance.</u>	
	Quotas et limites de capture :			Quotas et limites de capture :		
	Autres questions : Rapports sur des cas de non-application potentielle et explication contenus dans le COC-305.			Autres questions : Les rapports sur les PNC et les explications apportées se trouvent dans le COC-305. En février 2016, le Sénégal a informé le Secrétariat d'un rapport d'inspection portuaire datant d'octobre 2015 signalant une infraction apparente (cf. doc. COC_307/2016). <u>L'UE a demandé quelles mesures avaient été prises en ce qui concerne l'armateur du navire New Bai 168 qui était du Taïpei chinois. Le Japon a sollicité des informations sur les espèces débarquées dans le cadre de la Rec. 12-06.</u>		

		2015		2016			
		<i>Questions potentielles de non-application - 2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
GUYANA	Rapports annuels/Statistiques: Tableau récapitulatif pour la I partie et II partie non reçu.			Renouvellement du statut de coopérant, mais envoi d'une lettre sollicitant la déclaration complète et en temps opportun afin de conserver ce statut à l'avenir.	Rapports annuels/Statistiques: Le tableau récapitulatif (section 3) n'est pas inclus dans le rapport annuel.	En 2015, le ministère des pêches a autorisé une société locale à utiliser un navire pour réaliser des recherches sur la capture de thonidés. Le total soumis au ministère était le suivant: 339 livres d'espadon et 12.063 livres de thon obèse. Aucun système de quota n'est en vigueur et les poissons capturés ont été vendus directement à Trinidad.	
	Mesures de conservation et de gestion :				Mesures de conservation et de gestion :		
	Quotas et limites de capture :			Mesures prises par la CPC : aucune réponse n'a été apportée à la lettre du COC faisant état d'insuffisances.	Quotas et limites de capture : Tableaux d'application reçus tardivement.		
	Autres questions :				Autres questions :		

		2015		2016			
SURINAME		<i>Questions potentielles de non-application-2015</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2015</i>	<i>Questions potentielles de non-application-2016</i>	<i>Réponse / explication fournie par la CPC</i>	<i>Mesures prises en 2016</i>
		Rapports annuels/Statistiques:		Renouvellement du statut de coopérant. Aucune autre mesure nécessaire.	Rapports annuels/Statistiques:		
		Mesures de conservation et de gestion :			Mesures de conservation et de gestion :		
		Quotas et limites de capture : Données pour les tableaux d'application reçues tardivement.			Quotas et limites de capture : Aucun navire ne ciblait les thonidés et les espèces apparentées en 2015.		
		Autres questions: Réponse à la lettre de préoccupation reçue tardivement.			Autres questions:		